TENNIS LIGUE RÉUNION

Juillet 2020 / Numéro 17

# UN CLUB, UNE HISTOIRE

Nous nous penchons dans ce numéro sur l'histoire d'un club du Sud, histoire qu'un journaliste a qualifié dans les années 1990 de « long fleuve tranquille », parlant de son développement loin des grands centres urbains dans un cadre presque rural et dans une ambiance familiale. Un fleuve pas si tranquille car ce club, qui a bien grandi, a lui aussi connu, comme tous les autres, son lot de problèmes...

## Le TC Petite-Île

### Origines

Le Petite-Île tennis-club, c'est son nom officiel, prend son envol en 1985 avec l'accord de la municipalité dirigée par Christophe Payet, et ce à l'initiative d'une dizaine de passionnés, parmi lesquels Monique Hoareau, Henri Laurence, Brigitte Mussard, Jean-Luc Barret, Valmyr Hoareau et André Hoarau. Ce sont les deux premiers nommés qui dirigeront les premiers pas du club, la première jusqu'en 1986, le second ensuite et pour deux longs mandats. Ces dix pionniers du tennis-loisir à Petite-Île doivent partager un plateau multisports où l'unique court est délimité par des lignes peintes concurrentes de celles du basket-ball, du volley-ball et du hand-ball. Outre les difficultés à s'accorder avec les autres sports sur l'usage de ce terrain, ils doivent se contenter d'un petit local commun, là où se trouvent aujourd'hui les bureaux du Case voisin.

Henri Laurence le rappellera dans le discours qu'il prononcera lors de l'inauguration du *club house* en 1996 devant le président de la Fédération française de tennis : « La condition posée par les responsables municipaux de l'époque était que le club soit une structure permettant à tout habitant de la ville de pratiquer ce sport, en un mot de démocratiser le tennis. Partant de là, nous nous sommes fixés des objectifs :
1. veiller à ce que l'argent ne soit pas un obstacle ;
2. permettre l'apprentissage et la pratique du tennis dans de bonnes conditions » grâce à une école de tennis bien structurée et bien encadrée.

Ces objectifs nécessitaient évidemment un minimum de moyens, surtout avec l'augmentation des effectifs des licenciés. A une époque où le seul sport qui comptait aux yeux des dirigeants de la commune était, là comme ailleurs, le football, il a fallu, pour les premiers dirigeants du club, se battre en permanence.

Comme le dit Henri Laurence, toujours dans le même discours, « les équipements tennis pouvaient à une époque ne pas apparaître comme une nécessité première ; nous avons, avec pugnacité, défendu nos projets, harcelé parfois nos interlocuteurs pour leur faire prendre conscience de l'urgence des travaux à réaliser. »

Résultat : la construction d'un deuxième court en 1989, sous la première présidence d'Henri Laurence (c'est celui qui est aujourd'hui devant le *club house*, le plus proche de l'entrée). Concernant l'encadrement, le club recrute à la même époque un éducateur, Philippe Gar-

Plus de 30 ans de direction du club sur cette photo. De gauche à droite : Michel Blondy, président depuis 2007, Brigitte Mussard, vice-présidente en 1985-86, Henri Laurence, président de 1986 à 1990 et de 1992 à 2000, et Carlos Varas, président de 2002 à 2007.

cia, aidé pour quelques heures hebdomadaires, par deux initiateurs, Laurent Perquis et François Adam de Villiers. L'équipe de formation est complétée en 1993 par un autre éducateur, Olivier Simonet, venu de Marseille pour rejoindre son frère, Dominique, à la Réunion. Pas encore breveté (il sera BE 1 en 1998), il bénéficie tout d'abord d'un emploi-jeune d'une durée de cinq ans, prolongé ensuite de trois ans encore jusqu'en 2006. A cette date, Olivier Simonet est seul aux commandes de la formation et le restera en indépendant jusqu'en 2012, date à laquelle il rejoint enfin son frère au TC Saint-Pierre.

Au milieu des années 90, les deux éducateurs « second degré », Philippe Garcia et Olivier Simonet, chapeautent trois éducateurs « premier degré » issus du club et, en 1996, la formation de deux jeunes stagiaires, futurs éducateurs eux-mêmes. L'école de tennis, classiquement, est alors structurée en différents niveaux : mini tennis, initiation, perfectionnement et, à partir de cette année-là, compétition + centre d'entraînement.

Concernant la démocratisation, il s'agit, dès l'origine de « mettre en place dans la ville un tennis partout et pour tous » (Laurence, *idem*). Cela passe évidemment par des cotisations peu élevées, et même parmi les moins chères de l'île. Cela passe aussi par des courts de tennis intégrés aux plateaux polyvalents construits dans les écarts, des journées « portes ouvertes » et des actions de sensibilisation au tennis grâce à la collaboration des associations de quartier et des écoles, par exemple en 1994 à Piton des Goyaves et Manapany-les-Hauts.

## Un *club house*, enfin !

Grâce à ces efforts, le nombre d'adhérents progresse rapidement, passant à 62 au début de la présidence d'Armand Pèdre pour atteindre 146 en 1997 (voir graphique page 3). Cette progression justifie la construction d'un *club house* qui aura l'honneur d'être inauguré le 20 janvier 1996 par le président de la Fédération française de tennis lui-même, Christian Bîmes, en présence de Christophe Payet, président du Conseil général de la Réunion et maire de la commune depuis 1983 (il le sera jusqu'en 2008 !).

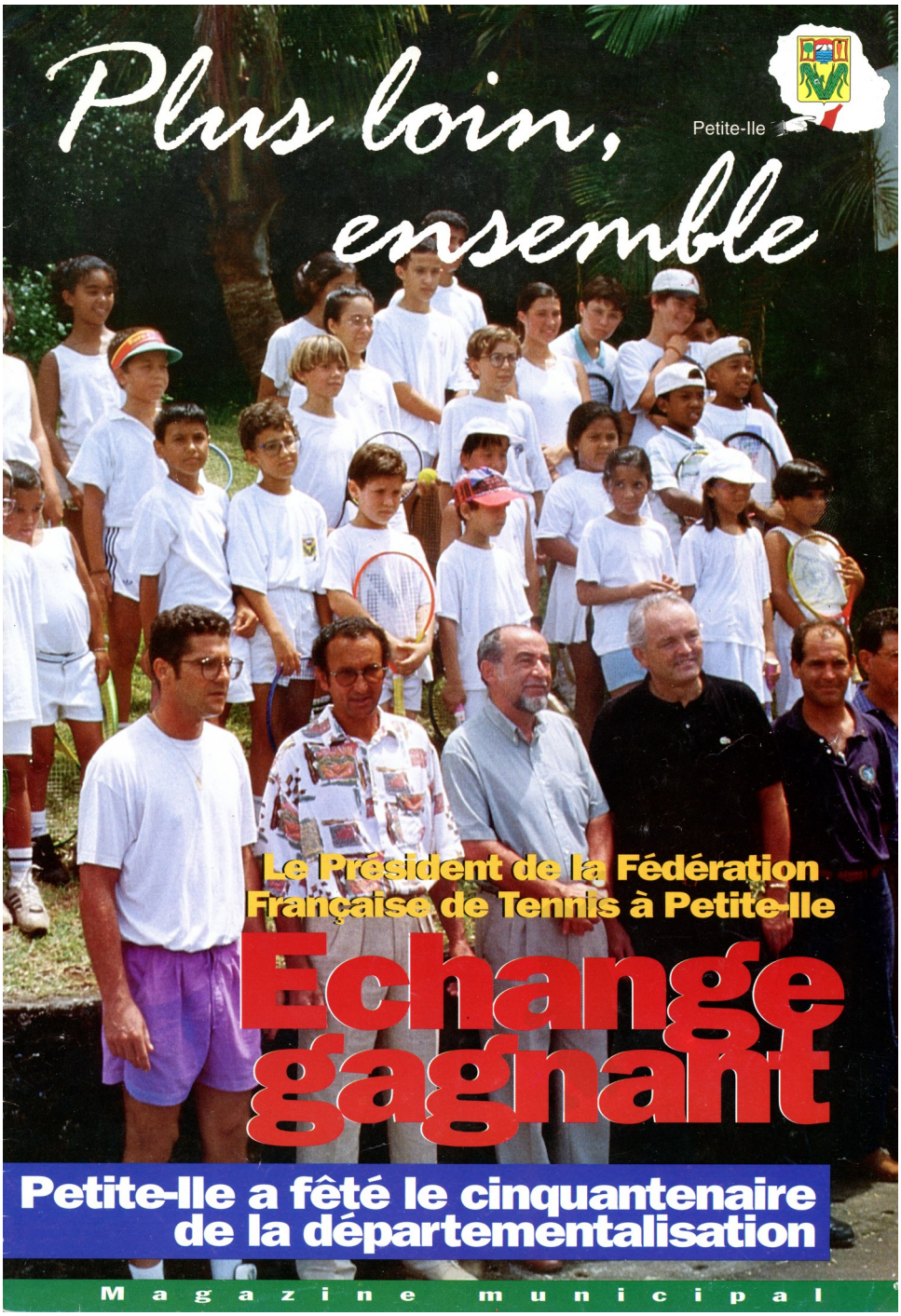


A l'occasion de la venue du président de la FFT, de tennis est à la une du magazine municipal ! De gauche à droite, au premier rang : Philippe Garcia, éducateur, Henri Laurence, président du club, Christophe Payet, maire de Petite-Île et président du Conseil général de la Réunion, Christian Bîmes, président de la FFT, Christian Hoarau, président de la Ligue réunionnaise de tennis, et Jacques Durr, secrétaire général de la FFT. Au second plan, une partie des enfants inscrits à l'école de tennis.

De g. à dr. : J. Durr, Ch. Bîmes, H. Laurence, Ch. Payet, Ch. Hoarau, Patrick Lebreton, DRH de la commune et futur maire de Saint-Joseph, et Gaby Folio, adjoint aux sports.

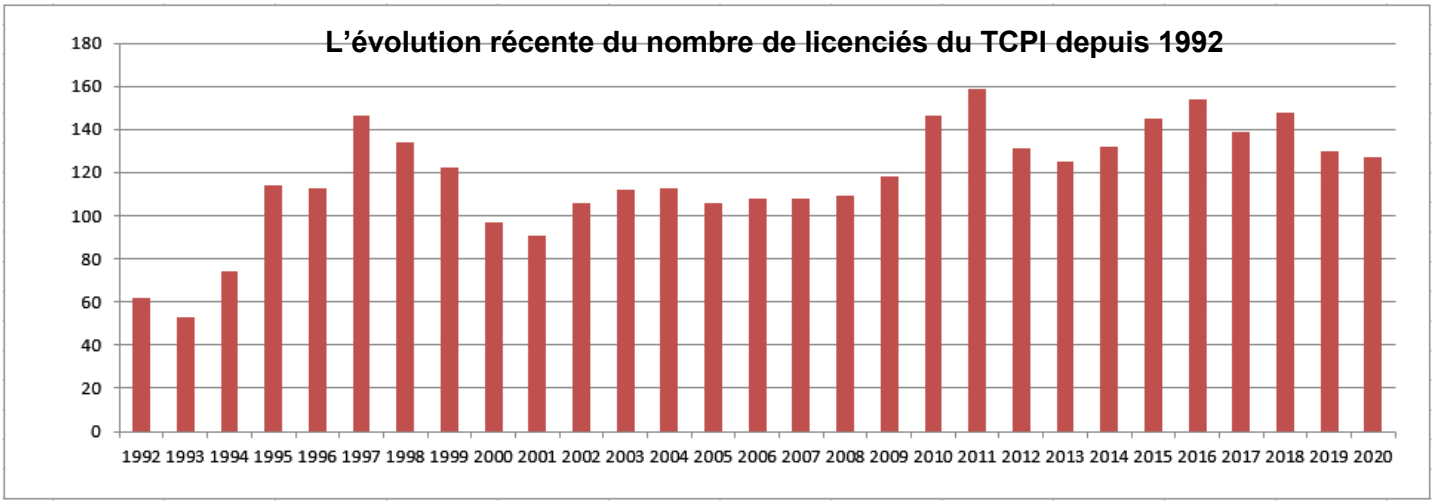


Cette inauguration semble être un tournant dans la vie du club, lui donnant une véritable identité et conférant une visibilité au tennis par rapport à d'autres sports. Là encore, il a fallu se battre pour que ce local comprenant notamment une grande salle, un bar et un bureau ne soit pas accaparé par le football qui n'occupera finalement que le rez-de-chaussée. Le nombre d'adhérents au club connaît d'ailleurs un « pic » en 1997, nous l'avons vu plus haut, dont une centaine de « jeunes » (18 ans et moins), suivi toutefois d'un tassement les années suivantes en liaison avec la rénovation du premier court et la construction de deux nouveaux courts en lieu et place du plateau sportif des origines. Ils seront mis en service en 2000 et l'un d'eux bénéficiera même d'une tribune qui fera de lui le « central » du TC Petite Île.

En 1997, le président, Henri Laurence, est secondé par le principal du collège, Clotaire Olivaux, vice-président, Edith Olivaux, trésorière, et Michel Blondy, secrétaire. L'organisation du club est structurée autour de trois commissions, « sportive », « d'animation » et de « gestion du *club house* ». La première gère la participation aux championnats par équipes (trois équipes masculines cette année-là chez les seniors, et une féminine) et l'organisation, du 15 au 30 novembre, d'un tournoi interne (juge-arbitre : Michel Blondy). La seconde commission, chargée en quelque sorte de développer la convivialité au sein du TCPI, ne ménage pas sa peine, organisant dîners dansants, pique-niques, soirées loto-quine et randonnées, à quoi s'ajoutent les traditionnels goûters pour

Ci-contre, le TCPI vu du ciel. En haut à gauche (toit blanc) : le club house ; à droite, un kiosque. En bas, les deux courts qui occupent l'ancien plateau polyvalent des origines, celui de gauche (le « central ») étant bordé d'une tribune.

En bas, la une de l'unique numéro de *Tennis Pél*, le magazine du club.

les enfants de l'école de tennis et les repas de fin de championnat par équipes.

Cette année-là, le 10 novembre, à l'initiative de Clotaire Olivaux, pour faciliter la communication entre les membres, le club publie un bulletin d'informations de quatre pages de format A4, « Tennis Pél », une innovation malheureusement sans lendemain : l'arrêt prématuré de cette initiative tient peut-être aux difficultés financières que connaît le club les années suivantes, le nombre d'adhérents, qui ne peuvent utiliser qu'un seul court en raison des travaux sur les terrains, diminuant sensiblement (ils ne sont plus que 90 environ en 2001). Ces difficultés financières sont aggravées par un contentieux avec la Sécurité sociale qui nécessitera trois ans de mensualités pour éponger, de 1999 à 2002, un lourd redressement.

## Nouvel élan

Au tournant du siècle, avec la possibilité d'utiliser enfin trois courts, les tensions au sein du club s'apaisent et le climat se détend, d'autant qu'à

« Il ne suffit pas d'entreprendre pour réussir, ni de réussir pour persévérer»
Pierre de COUBERTIN

Le tennis, sport individuel, sport réservé à l'origine, à une élite, s'est progressivement démocratisé. Il nous appartient d'en faire un sport populaire. Pour cela, il faut le faire connaître, le faire apprécier mettre sa pratique à la portée de toutes les bourses et, si nécessaire, apporter notre aide aux jeunes les plus démunis pour qu'ils puissent grossir le nombre sans cesse croissant de ceux qui prennent plaisir à pratiquer ce sport.
La démocratisation est en marche et nous y participons

TENNIS Pél
Année 1997, No 1
10.11.1997

LE MOT DU PRESIDENT

Lors de notre dernière Assemblée Générale, j'ai eu l'occasion de rendre compte de la bonne santé de notre Club. Le nombre de nos adhérents est en constante augmentation depuis bientôt dix ans. Notre politique tournée vers les jeunes porte ses fruits, ils sont aujourd'hui une centaine à pratiquer le tennis. Les conditions matérielles se sont améliorées depuis nos débuts avec, tout particulièrement, la création récente du Club House, qui permet aux adhérents de se rencontrer et de mieux se connaître et s'apprécier.
La prochaine étape de notre développement et non la moindre, débutera l'an prochain avec l'aménagement de 2 courts, d'un mini-tennis et d'un mur d'entraînement sur le «plateau du bas».
La Municipalité, parachevant ainsi l'aide qu'elle nous apporte depuis de nombreuses années. Qu'elle en soit ici remerciée.
Il est rappelé «à contre»Le tennis sport individuel», cela ne doit pas signifier «sport individualiste». Chaque membre de notre club se doit d'apporter sa pierre à la bonne marche de notre Association, son rôle se résume en un seul mot:PARTICIPER.

Il serait dangereux pour l'avenir de notre Club que son fonctionnement ne repose que sur quelques responsables.
Lors de notre assemblée générale, *le quorum n'a été obtenu que par quelques voix*. Nous avons des choses importantes à nous dire, des objectifs à fixer ensemble, une organisation à analyser en vue de l'améliorer... Certes, cela a été fait, mais nous savons tous que **plus un groupe est important, plus il est riche d'idées.** Retenons-le pour la prochaine fois.
**RENOUVELLEMENT du CA**
Le CA, renouvelable par 1/3 tous les 3 ans était arrivé au terme de ces 3 années. Un appel à candidature a réuni une liste de 9 candidats qui ont été élus à l'unanimité. Il s'agit de BLONDY Michel, CHAN YIN KUENG Dany, DADOT Dominique, HOAREAU Yvrin, OLIVAUX Clotaire et Edith, PUJAT Michel, SAMSERA Sahondra.
Restait à élire **le nouveau bureau,** ce fut chose faite lors de la réunion du CA du 17 Octobre, à l'unanimité:
**Président:** M. LAURENCE Henri
**Vice Président:** OLIVAUX Clotaire
**Trésorier:** Mme OLIVAUX Edith
**Secrétaire:** M. BLONDY Michel
**Trésor. Adjt:** PUJAT Michel
**Secr. Adjt:** SAMSERA S.

**COMMISSIONS:**
Le règlement précise par ailleurs leurs rôles respectifs.
**Commission sportive:**
SAMSERA Sahondra (Resp)
HOAREAU Yvrin
CHAN YIN KUENG
**Commission d'animation:**
PUJAT Michel (Resp)
DADOT Dominique
DADOT Dominique
**Commission gestion du Club House:**
OLIVAUX Edith (Resp)
LAN SUN LUK Magalie
*Si vous souhaitez nous apporter votre aide, vous pouvez prendre contact avec un responsable de commission ou de bureau.*
**Merci d'avance , car votre aide nous est précieuse et indispensable.**

| BULLETIN D'INFORMATIONS TENNIS CLUB DE PETITE ILE | NOVEMBRE 1997 |
|---|---|
| Le mot du Président | Page 1 |
| Programme des activités | Pages 2 et 3 |
| Echos sportifs | Page 4 |

A gauche : Dany Chan-Yi-Kueng, président du club en 2000-2001.
A droite, trois autres anciens présidents réunis en 2009 : Yvrin Hoareau (2001-2002), Carlos Varas (2002-2007), Henri Laurence (1986-1990 et 1992-2000), avec Franck Calmette et Dominique Dadot (arbitre de la finale messieurs cette année-là) avec leur botte d'ail.

ces terrains s'ajoutent un mini-tennis et un mur d'entraînement.

En 2000, la présidence du club revient à Dany Chan-Yi-Kueng, mais pour un an seulement. En effet, lors de la réunion du conseil d'administration du 2 novembre 2001, lui succède Yvrin Hoareau, fonctionnaire territorial de profession, son prédécesseur étant désormais vice-président. Le bureau est renouvelé avec comme trésorier Gital Hoareau, policier, et comme secrétaire Anne-Marie Pineau, enseignante. Le club ne compte plus qu'un peu plus de 90 adhérents, dont 50 jeunes de 8 à 18 ans et 15 de 4 à 7 ans, toujours encadrés par Olivier Simonet aidé d'éducateurs.

Jusqu'alors, l'accueil au club était assuré en général par la permanence d'un élu. Pour effectuer cette tâche, le TCPI recrute en ce début de siècle Laurence Morel, qui est également chargée d'aide à la gestion. Pour ces fonctions, elle sera remplacée à la rentrée 2004 par Claude Grondin.

L'équipe d'Yvrin Hoareau reste également en place seulement un an. La suivante, élue le 7 septembre 2002, sera sensiblement plus stable, restant aux commandes du club pendant cinq ans, jusqu'en 2007 donc. Le nouveau président est un militaire retraité né à Tahiti, Carlos Varas. Si le secrétariat ne change pas de mains, les comptes passent dans celles d'un nouveau trésorier, Dominique Vancayseele, un enseignant.

Au cours de la présidence Varas, les effectifs se stabilisent un peu au-dessus de cent adhérent(e)s (avec un pic à 116 en 2004), dont plus de 60 jeunes. Le fait que les membres du club soient en majorité des jeunes est d'ailleurs une constante tout au long de l'histoire du TCPI, ce qui souligne l'importance de la formation, donc du travail d'Olivier Simonet à cette époque, de Christophe Fahy depuis son départ, et l'importance, pour un club peu fortuné, de pouvoir payer un professionnel compétent. Parmi ces jeunes, trois s'illustreront particulièrement :

- Morgane Dadot, formée au club, membre de l'équipe de la Réunion au championnat de France des 11 ans puis, beaucoup plus tard, en 2006, aux Jeux de la CJSOI (Commission de la jeunesse et des sports de l'océan Indien), championne de la Réunion à la fois en seniors et en juniors (17-18 ans) en 2007, et victorieuse de plusieurs tournois réunionnais de premier plan (meilleur classement : 1/6) ;

- Olivier Lebon, formé au club puis parti en métropole pour acquérir une qualification de policier, de retour à la Réunion ensuite, d'abord au TC Saint-Pierre, puis, depuis peu, au TCPI sous les couleurs duquel il devient champion de la Réunion 2019 en seniors + (35-39 ans) ;

- et Tom Fahy, champion de la Réunion des 9 ans et vainqueur du masters de sa catégorie en 2013, aujourd'hui au TC Saint-Pierre.

En outre, fait exceptionnel, l'équipe 1, finaliste dans la mal nommée première division (elle est en fait la troisième…), accède à la division Honneur en 2005 puis, en 2006, à la division Elite où elle ne fera qu'un passage-éclair d'un an.

L'équipe dirigeante se renouvelle au cours de la présidence de Carlos Varas, avec un nouveau vice-président, Michel Blondy, par ailleurs membre du bureau de la Ligue et responsable des seniors +, un nouveau trésorier, Franck Calmette, et un nouveau secrétaire, Christian Métro, mais les assemblées générales rencontrent toujours peu de succès, sensiblement moins que le pois-

Ci-contre, Olivier Lebon en action au BOTC, à Saint-Denis, lors de sa finale victorieuse au championnat de la Réunion 2019 des seniors + >

**Les président(e)s du club**

Monique Hoareau (1985-1986)
Henri Laurence (1986-1990)
Armand Pèdre (1990-1992)
Henri Laurence (1992-2000)
Dany Chan-Yin-Kueng (2000-2001)
Yvrin Hoareau (2001-2002)
Carlos Varas (2002-2007)
Michel Blondy (2007-...)

## L'*Open* de l'Ail

Comme beaucoup de clubs, celui de Petite-Île commence par organiser un tournoi interne, réservé, donc, aux seuls sociétaires, et ce dès 1997. Le 1er tournoi *open* a lieu à la fin de l'année 2002 (mais compte pour l'année sportive 2003). Il est alors limité aux concurrent (e)s classé(e)s en troisième série. Envisagé dès 2001, il n'avait pas pu alors être organisé, le seul juge-arbitre du club habilité pour le faire s'étant récusé.

Le premier tournoi *open* accessible à toutes les séries a lieu l'année suivante et réunit 90 concurrents. Se déroulant en septembre-octobre, pendant la « semaine de l'ail », culture particulièrement développée à Petite-Île, l'*Open* de l'Ail est (et restera) l'un des premiers de la saison. L'ail, cette plante herbacée réputée excellente pour la santé, est d'ailleurs au cœur du tournoi puisque les participants présents à la cérémonie de clôture ont droit chaque année à une botte d'ail d'un kilo (trois kilos pour les vainqueurs des deux tableaux principaux : heureusement que l'ail, non seulement conserve, mais se conserve !), une dotation offerte par l'Office municipal des sports et de l'animation économique (OMSAE) jusqu'en 2008. A partir de cette date correspondant à l'élection d'une nouvelle équipe municipale et d'un nouveau maire, Guito Ramoune, elle coûtera 800 € au club.

Le deuxième *open* a lieu du 20 septembre au 11 octobre 2003. Il est disputé par 102 compétiteurs et compétitrices. Le suivant se déroule à peu près aux mêmes dates, du 17 septembre au 9 octobre 2004, avec encore plus de participants. Les juges-arbitres (JA) sont Olivier Simonet et Michel Blondy.

En 2014, un nouveau partenaire fait son apparition : le Palm Beach, hôtel cinq étoiles tout proche, qui offre une nuitée au vainqueur du tableau masculin et un massage pour la lauréate du tableau féminin. Pour l'heure, quinze éditions ont eu lieu, la dernière en date, comptant pour la saison 2018, s'étant achevée le 19 novembre 2017 sur le succès de deux joueurs « négatifs » habitués des tournois internationaux, le Belge Clément Maas chez les hommes, et la Réunionnaise Pauline Payet, alors –15, ce qui témoigne du bon niveau d'ensemble de la compétition. D'ailleurs, le palmarès égrène les noms de quelques un des meilleurs joueurs et joueuses opérant ou ayant opéré à la Réunion ces dernières années avec une mention particulière pour Sébastien Tholozan, lauréat à sept reprises (presqu'une sur deux !).

Malheureusement, les dirigeants du club ont dû renoncer à l'organisation de ce tournoi fin 2018 et 2019 (millésimes 2019 et 2020) faute d'un nombre suffisant de concurrents eu égard aux prix prévus... Deux années où l'on n'aura pas pu déguster le légendaire punch de la vice-présidente, Caty Catros, qui « pimente » les remises de prix habituellement.

| | Messieurs | Dames |
|---|---|---|
| 2018 | Clément Maas | Pauline Payet |
| 2017 | Abdoul-Karim Ali | Martine Imary * |
| 2016 | Sébastien Tholozan | Élisa Guiraud |
| 2015 | Rémi Delafont | Élisa Guiraud |
| 2014 | Clément Maas | Éva Payet |
| 2013 | Rachadi Madi | Martine Imary * |
| 2012 | Sébastien Tholozan | Éva Payet |
| 2011 | Sébastien Tholozan | Audrey Hugon |
| 2010 | Sébastien Tholozan | Audrey Hugon |
| 2009 | Nicolas Dupret | Diane Trébalag |
| 2008 | Nicolas Dupret | Anne-Laure Dorseuil |
| 2007 | Sébastien Tholozan | Marie-Eve Hoarau |
| 2006 | Sébastien Tholozan | Célia Respaut ** |
| 2005 | Yann Ménager | Célia Respaut ** |
| 2004 | Sébastien Tholozan | Stéphanie Courdavault |
| 2003 | Frédéric Chauvet | Stéphanie Fary |

* Aujourd'hui Sanson. ** Aujourd'hui Botero.

Ci-dessus : Dominique Dadot, arbitre de la finale 2006, Sébastien Tholozan, vainqueur, Cédric Dupuy, finaliste, Michel Blondy et Olivier Simonet, JA.

Ci-contre, Marie-Thérèse Coignet, vice-présidente de la Ligue, remet son prix au vainqueur 2006, Sébastien Tholozan. >

son à la Tahitienne du président ou le cochon grillé, fort appréciés des adhérents qui participent aux repas du club.

Innovation : dans le cadre d'un projet club, il est décidé que les cotisations féminines seront inférieures à celles des hommes (70 euros par an pour les premières si elles sont seules, 135 pour les seconds) afin de les faire venir au tennis. Devant le peu de succès de cette expérience, il est décidé d'y mettre un terme au bout de quelques années. Les familles, quant à elles, comme ailleurs, bénéficient de prix dégressifs, de 250 à 365 euros annuels.

2007 marque le début de la présidence actuelle, celle de Michel Blondy, élu le 8 décembre, à la tête d'une équipe très majoritairement masculine : une seule femme sur huit membres, Patricia Masse, secrétaire. Carlos Varas devient vice-président (il le restera jusqu'en 2012), le trésorier est Patrick Lebon. En treize ans de gestion du club, le conseil d'administration a beaucoup changé et, si le président est toujours le même en 2020, l'équipe qui l'entoure s'est singulièrement féminisée (voir la dernière page).



La période récente est marquée dans un premier temps par la dégradation des relations avec la municipalité. Bonnes avec Christophe Payet, elles s'avèrent inexistantes de 2008, date de l'élection de son successeur, Guito Rahmoune, jusqu'à 2010, l'année 2008 s'accompagnant d'une baisse de la subvention allouée au club. La nouvelle municipalité décide même que le court n° 3 peut être utilisé par n'importe quel habitant de la commune. Faut-il préciser que les licenciés payant leur cotisation n'ont pas du tout apprécié qu'on puisse fréquenter leur club sans bourse délier, fut-ce au nom de la démocratisation…

La situation et les relations avec la mairie se normaliseront par la suite, notamment avec l'arrivée à l'hôtel de ville en 2014 de Serge Hoareau et de son premier adjoint, Olivier Fort, chargé de la politique sportive et communale et membre actif du TCPI (il est notamment à l'origine des Petites Mains dont il continue à s'occuper avec passion).

Ci-contre, demi-finale du championnat de 2e division des 35 ans et plus au TC Dionysien le 21 septembre 2008 face à l'équipe 2 de ce club. Debout : Daniel Bovio (TCD), Pascal Villon et Franck Calmette (TCPI), Alain Mersanne (TCD), Olivier Simonet (TCPI) ; devant : Bernard Kwong-Cheong et Jean-Marc Chave (TCD) et Christophe Alvanitakis (TCPI). Vainqueur de cette rencontre, le TCPI le sera aussi de la finale.

Ci-dessus, l'équipe championne de 3e division 2012. De g. à dr. : Céline Hoareau, Nadine Camus, Bénédicte Payet, Maguy Gencourt, Elodie Cadet (aujourd'hui Chane-Woa) et Caty Catros. Ci-dessous, les championnes de 2e division 2015 : Céline Lebon, Sylviane Vitry, Laura Chane-Kam-Shu, Camille Gaudin et Céline Hoareau.
En bas : Caty Catros, actuelle vice-présidente, et Nadine Camus, trésorière.

Le deuxième événement important est le départ, en 2012, d'Olivier Simonet. Il est un temps remplacé par Laurent Lefèvre, le BE du TC Saint-Joseph, qui assure quelques heures avec le concours d'aides-moniteurs de tennis. Parmi eux, il y a Christophe Fahy qui obtient son brevet d'Etat en 2017 et devient donc le nouvel enseignant du club, ce qu'il est encore.

L'intérêt pour les jeunes se maintient, notamment sous l'action d'Olivier Fort. Ainsi, de 2010 à 2014, celui-ci organise chaque année une tournée en Normandie pour un petit groupe de jeunes de l'école de compétition (six maximum) qu'il accompagne. Ces espoirs du club y disputent environ sept tournois sur la côte du Calvados, dans la région de Cabourg. Pour ces joueurs, il est aussi à l'origine d'une expérience d'horaires aménagés au collège. Cette opération baptisée Sporlège, qui n'a duré que deux ans, de septembre 2016 à juin 2018, leur a permis de s'en-

## Les Petites Mains

Cette compétition, conçue par Olivier Fort sur le modèle de l'*Open* des Pirates, tournoi organisé par le Tennis-club de la baie de Saint-Paul, voit le jour fin 2012 au titre, donc, de la saison 2013. C'est alors un tournoi multi-chances de simples (voir le palmarès ci-contre) et de doubles destiné aux garçons qui ont réellement 11 ans.

La deuxième édition de ce TMC se déroule selon les mêmes modalités du 10 au 13 octobre 2013 sous la direction de Michel Blondy, juge-arbitre. Elle est remportée par le seul étranger présent, le Seychellois Damien Laporte, 248e junior au classement mondial (*ITF*) en juillet 2020. On retrouve parmi ses rivaux Samuel Verbard et Eliott Roche qui jouent les premiers rôles aujourd'hui dans le tennis réunionnais.

En revanche, l'édition 2015 qui se déroule du 21 au 24 octobre 2014, uniquement sur invitation, est destinée aux garçons de 10 ans d'âge réel et prend pour la première fois une dimension internationale avec des concurrents venus des îles voisines, Maurice et Mayotte. Le juge-arbitre est désormais Olivier Fort.

Devant le succès du tournoi, le club organisateur décide que, pour accéder au tableau final du millésime 2016 destiné aux meilleurs (les tout meilleurs étant toujours invités), il faut en passer par un tournoi qualificatif. Celui-ci se déroule les 12, 13 et 16 décembre 2015, le tableau final ayant lieu du 19 au 22, peu avant Noël et couronnant le local Tom Fahy. La formule est reconduite l'année suivante à peu près aux mêmes dates.

En revanche, la sixième édition, celle de 2018, organisée en décembre 2017, s'adresse aux garçons de 12 ans maximum. L'année suivante, nouvelle innovation : le tournoi est également ouvert aux filles. Une Malgache, Maholy Mazakanianaina, échoue d'ailleurs de justesse en finale devant la Réunionnaise Jade Emier alors que le tableau masculin revient à un de ses compatriotes, Alvin Andrianavalona.

Couronnement de l'évolution de ce tournoi : pour la saison 2020, il figure parmi les six tournois internationaux mis en place par la Ligue afin de permettre aux jeunes Réunionnais de progresser et de faire des performances sur leur territoire. Les qualifications de ce tournoi international *U12* (12 ans et moins) servent d'ailleurs aussi de qualifications pour le Top jeunes qui a lieu au TC Saint-Pierre juste après lui. Cette huitième édition, qui accueille encore des délégations de Maurice et de Madagascar, s'achève le dimanche 22 décembre en présence du maire de Petite-Île, Serge Hoarau, par une double victoire réunionnaise de Coline Buclon chez les filles et de Tristan Tholozan chez les garçons, tous deux licenciés au TC Saint-Pierre.

Un constat pour finir : celui de la qualité du palmarès de ce tournoi où se retrouvent des joueurs étrangers et quelques uns des meilleurs espoirs du tennis réunionnais.

| | Garçons | Filles |
|---|---|---|
| 2020 | Tristan Tholozan | Coline Buclon |
| 2019 | Alvin Andrianavalona | Jade Emier |
| 2018 | Mathis Seguin | |
| 2017 | Boris Verbard | |
| 2016 | Tom Fahy | |
| 2015 | Vincent Teyssèdre | |
| 2014 | Damien Laporte | |
| 2013 | Clément Esparon | |

< L'affiche de l'édition 2014 (10-13 octobre).

La quasi-totalité des participants à la première édition. De gauche à droite, devant : Loris Carret, Yoël Fort, Adrien Semel, Benjamin Tessanne, Eliott Roche, Achille Deprince, Adrien Rapicault, Mathis Durand (Mayotte) et Quentin Strintz ; au second rang : Michel Blondy (président du TCPI), Paul Bertin, Clément Esparon, Arnaud Birota, Titouan Fort, Théo Mézino et Olivier Fort, le fondateur.

Retrouvez le TC Petite-Île dans
***Histoire du tennis à la Réunion***.
de **Philippe Guillot**, 288 pages.
En vente à la Ligue ou auprès de l'auteur, 15 €.

Les finalistes de la Coupe de la Convivialité 2019 : Rémy Viadère, Carlos Varas, Michel Blondy, Michel Clolus et Jean-Claude Saliou (absent de la finale : Ramkumar Gungoosingh).

traîner deux fois une heure et demie par semaine (les mardis et jeudis matins) en plus des cours normaux de l'école de compétition.

Enfin, la longue présidence Blondy est également marquée par la mise sur pied d'un tournoi international destiné aux jeunes, garçons d'abord, puis garçons et filles maintenant (voir encadré page 7), qui contribue grandement à la renommée du club de Petite-Île, lequel, on l'a vu tout au long de ce numéro, avec patience et détermination, a su se développer et se faire une belle place au soleil du tennis réunionnais.

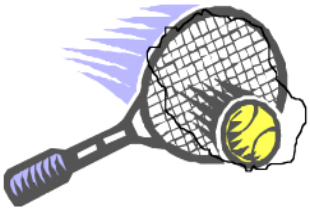

# LE T.C.P.I. AUJOURD'HUI

N° d'affiliation à la FFT : 67 97 00 **53**

**Adresse** : Service des sports, 3 rue du Stade, 97 429 Petite-Île

Téléphone : 02 62 56 82 82 / 06 92 65 41 67 ; mél : tennisclubdepetiteile@sfr.fr

**Installations** : trois courts de tennis en résine et un *club house*

**Nombre de licenciés** au 19 juin 2020 : 127 (dont 73 jeunes)

**Formation** : Christophe Fahy [photo ci-contre]

## Le comité directeur

Président :
**Michel Blondy**

Vice-présidente : **Caty Catros**

Trésorière : **Nadine Camus**

Secrétaire : **Elodie Chane-Woa**
Secrétaire adjoint : **Adrien Moeglen**

Autre membre : **Emilie Bertil**

Le président en action lors de la finale de la Coupe de la Convivialité 2019 >



Suivez l'actualité du tennis réunionnais sur
**http://www.ligue.fft.fr/reunion**

***Un club, une histoire*** (n° 17, juillet 2020)
Bulletin d'information gratuit de la Ligue réunionnaise de tennis
BP 21, 97 408 Saint-Denis Messag. Cedex 9
Textes et mise en pages : Philippe Guillot.
Images : Ph. Guillot (pp. 1, 4c, 6a, 8ac), Commune de Petite-Île (p. 2a), Hafeda Blondy (pp. 2b, 4ab, 5ab, 6bcd, 7, 8b)
Géoportail, Institut géographique national (p. 3)